

Actualités de l'ORMR : mise à jour sur le vaccin XBB contre la COVID-19, rappel concernant l'assemblée générale annuelle et la cérémonie de reconnaissance, rappel concernant les sièges à pourvoir au CCPP (5 septembre 2024)

Au nom du ministère de la Santé : mise à jour sur le vaccin XBB contre la COVID-19

La semaine dernière, l'ORMR a publié une note de service au nom du ministère de la Santé indiquant que [l'Agence de la santé publique du Canada a émis un avis de retrait du marché de tous les vaccins XBB contre la COVID-19](#) dans le pays, à compter du **1^{er} septembre 2024**. Le Comité consultatif national de l'immunisation et le Programme ontarien de vaccination contre la COVID-19 recommandent d'attendre la nouvelle formulation KP.2, dont la distribution est prévue fin septembre, car elle offrira une meilleure protection contre les souches de la COVID-19 en circulation.

Pour en savoir plus, veuillez lire l'intégralité de la note de service (voir lien ci-dessus).

Les exploitants de maisons de retraite sont encouragés à revoir leurs plans de vaccination pour l'automne afin de tenir compte de ce changement. Les exploitants qui rencontrent des difficultés en matière de vaccination peuvent communiquer avec le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité en écrivant à l'adresse RHInquiries@ontario.ca.

L'assemblée générale annuelle et la cérémonie de reconnaissance arrivent à grands pas

Nous voici à deux semaines de l'assemblée générale annuelle et de la cérémonie de reconnaissance de l'ORMR. Retrouvez-nous le **jeudi 19 septembre 2024, de 15 h à 16 h 30**, pour en savoir plus sur le travail que l'ORMR a accompli en collaboration avec les parties prenantes afin de renforcer la protection des résidents au cours de l'année écoulée. L'assemblée générale annuelle sera suivie d'une cérémonie de reconnaissance qui mettra à l'honneur les finalistes et les lauréats de deux prix distincts.

Le **Prix d'excellence aux résidents exceptionnels** récompense une personne résidant dans une maison de retraite qui a grandement amélioré la qualité de vie des autres résidents et des membres de la communauté. Le **Prix des partenaires en protection** est décerné à une organisation ayant généreusement collaboré avec l'ORMR pour faire progresser la protection des résidents.

Des allocutions seront prononcées par le directeur général et registrateur de l'ORMR, le président du Conseil d'administration de l'ORMR et le ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité de l'Ontario.

Pour réserver votre place en ligne dès aujourd'hui, [inscrivez-vous à l'assemblée ici](#).

Pour toute question, veuillez écrire à l'adresse communications@rhra.ca.

Devenez membre du Conseil consultatif des parties prenantes de l'ORMR

L'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR) cherche à pourvoir trois sièges à son Conseil consultatif des parties prenantes (CCPP).

Le CCPP compte 10 membres issus d'horizons variés qui représentent les résidents, leurs familles et aidants, les titulaires de permis, les professionnels de la santé réglementés, d'autres personnes qui

travaillent en étroite collaboration avec les résidents des maisons de retraite agréées ou leur fournissent un soutien direct, ainsi que les défenseurs des personnes âgées.

Trois postes sont à pourvoir. Deux postes sont réservés à des personnes qui résident dans une maison de retraite agréée, sont membres de la famille ou aidants d'un résident ou d'une résidente ou apportent un soutien direct à des résidents. Un poste est réservé à une personne qui contribue à la défense des droits des aînés ou qui travaille dans le milieu général des soins de santé.

Les membres du CCPP se réunissent par des moyens virtuels quatre à six fois par an et, bien qu'ils soient bénévoles, ils reçoivent une rétribution au titre de leur participation et de leurs contributions aux réunions du comité.

Le CCPP fournit à l'ORMR des conseils sur un large éventail de questions, de tendances et de sujets liés au mandat de protection des résidents et aux priorités stratégiques de l'organisme. Les membres sont sélectionnés en fonction de leurs connaissances et de leur expérience et ne siègent pas en tant que représentants d'organismes spécifiques.

Si vous ou une personne que vous connaissez souhaitez présenter votre candidature, veuillez remplir le [formulaire de candidature au CCPP](#) et le transmettre à l'ORMR par courriel à l'adresse communications@rhra.ca au plus tard à **17 h (HNE) le 30 septembre 2024**. Les candidats peuvent joindre un CV en complément de leur formulaire de candidature.

Les entretiens auront lieu en octobre 2024 et les recommandations de nomination seront faites avant la fin de l'année civile. Les personnes nommées entreront en fonction en janvier 2025.